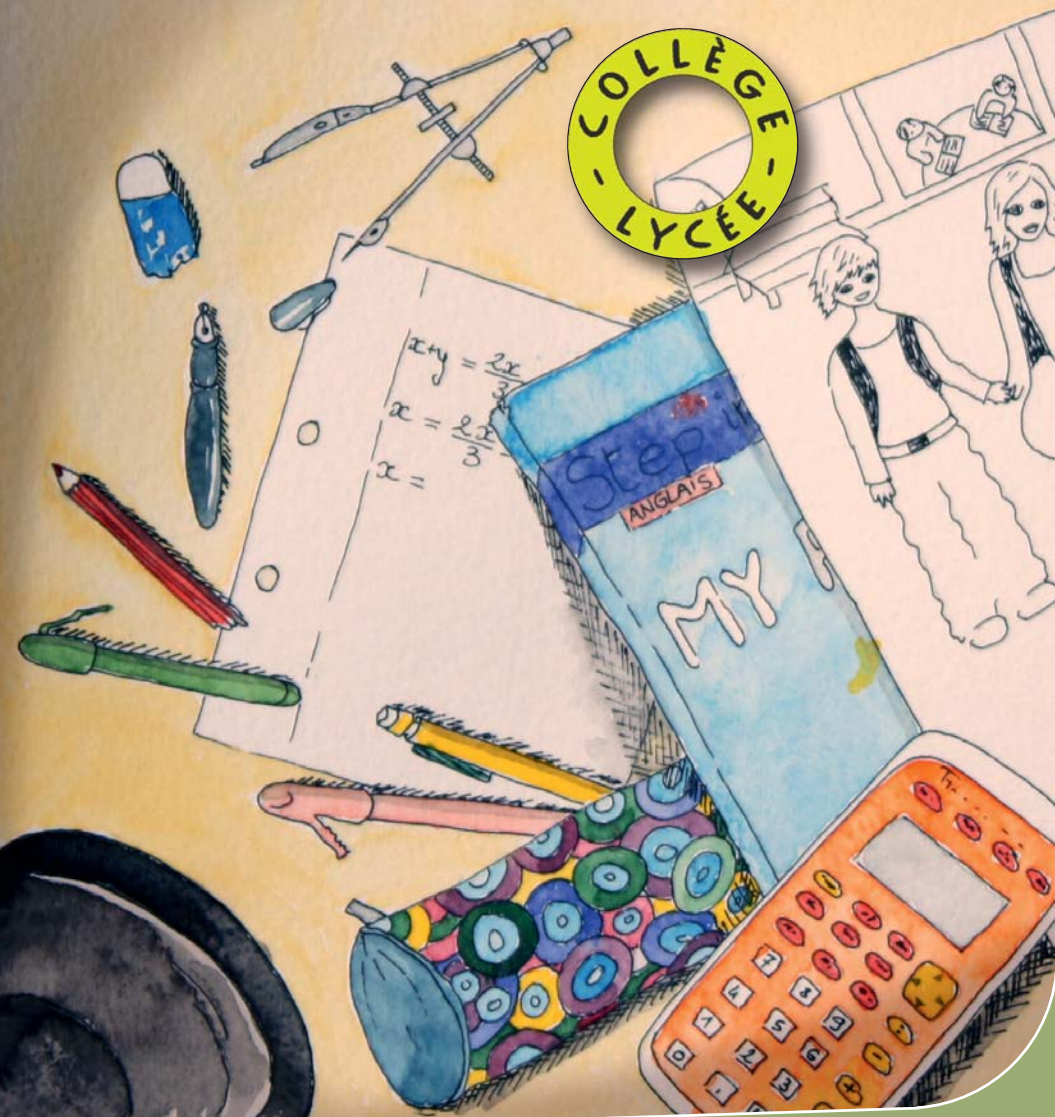


POUR Y VOIR PLUS CLAIR...

ACCOMPAGNER LA SCOLARITE



Au printemps 2011, initié et accompagné par l'ESCDD (Espace social et culturel du Diois), un groupe de parents, d'enseignants et de bénévoles s'est mis autour de la table pour réfléchir aux questions de scolarité et d'éducation dans le Diois. Le groupe a ressenti l'envie et le besoin de créer du lien entre tous les adultes qui agissent aux côtés des élèves : les parents, les enseignants, les associations et les différents professionnels du territoire. C'est ainsi qu'est né ce guide ! Nous souhaitons qu'il informe mais surtout qu'il soit le liant entre tous qui permettra d'accompagner au mieux les enfants du Diois dans leur scolarité. Mais le chantier n'est pas fini, le groupe Scolarité et Éducation va continuer sa réflexion. N'hésitez pas à nous rejoindre, le groupe est ouvert à tous !

Pour que ce guide vive et évolue,
n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques

par mail : noelie.burellier@escdd.fr

par téléphone : 04 75 22 20 45

par courrier : ESCDD - place de l'Évêché, 26150 Die





SOMMAIRE

DANS L'ÉCOLE

LES DISPOSITIFS 2

l'accompagnement éducatif
le soutien scolaire
le tutorat
le PAI, le PPS

LES INTERLOCUTEURS 4

l'enseignant
le professeur principal
le CPE
le conseiller d'orientation psychologue
l'assistante sociale scolaire
l'infirmière
le secrétariat élèves
les parents délégués
les élèves délégués

HORS L'ÉCOLE

LES RESSOURCES 8

l'orthophoniste
le CMP
le médecin de famille
l'Espace Jeunes
la Maison des Adolescents
l'ESCDD
Graine de Savoir
le Secours Populaire
l'APEDA

ADRESSES... 12

COLLÈGE

L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

QUOI ?

Seulement au collège.
L'accompagnement éducatif permet, aux élèves qui le souhaitent, de rester au collège après les cours, afin de **bénéficier d'une aide aux devoirs et aux leçons.**

QUAND ?

Chaque jour après les cours (entre 15h30 et 17h30)

OÙ ?

Au collège.

QUI ?

Des enseignants ou des assistants d'éducation.

COMMENT ?

Inscription en début d'année ou auprès du professeur principal.

COLLÈGE

LE SOUTIEN SCOLAIRE

QUOI ?

Seulement au collège. Le soutien scolaire est dispensé dans le cadre et dans le temps scolaire, à des élèves qui, provisoirement, ou sur une plus longue durée, ont besoin d'une **aide personnelle, en français ou en maths.**

QUAND ?

Sur le temps scolaire.

OÙ ?

Au collège.

QUI ?

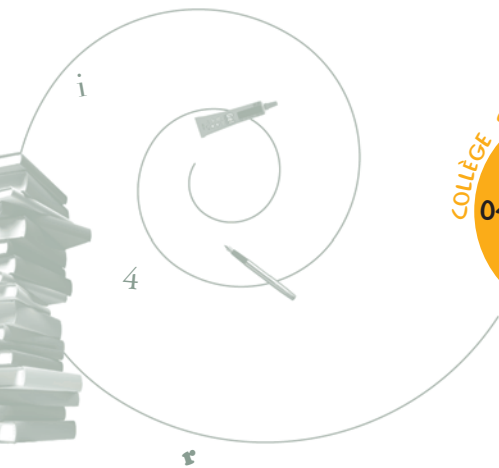
L'enseignant de l'élève.

COMMENT ?

Proposé par l'enseignant à l'élève et à la famille.

X

2



COLLÈGE & LYCÉE

04 75 22 03 43



COLLÈGE

LE TUTORAT

QUOI ?

Aide pédagogique et éducative en direction des élèves qui ont besoin d'une attention particulière **pour améliorer leur relation à l'école et l'image d'eux-mêmes.**

QUAND ?

Hors des temps de cours.

OÙ ?

Au collège.

QUI ?

Tout membre de l'équipe éducative (quelle que soit sa fonction) volontaire et choisi par l'élève. Le choix est réciproque.

COMMENT ?

Proposé en concertation, par le chef d'établissement, la conseillère d'éducation ou le professeur principal. Mis en place en relation avec la famille.



... IL EXISTE AUSSI

le PAI

[Projet d'Accueil Individualisé]

Il est destiné à faciliter la scolarisation des élèves ayant **des besoins médicaux spécifiques diagnostiqués** : maladie signalée (asthme, allergie...), pathologie chronique, trouble des apprentissages (dyslexie...).

Il a pour objectif l'évaluation des besoins de l'élève et la mise en place d'aménagements favorisant le bon déroulement de sa scolarité et l'administration de traitement en cas d'urgence dans l'établissement. Il est validé par le médecin scolaire.

- Contacter l'infirmière scolaire (Élise Bonilla, 04 75 22 03 43) pour être informé et accompagné et pour établir une demande.

le PPS

[Projet Personnalisé de Scolarisation]

Il a pour but de permettre la scolarisation **des enfants handicapés** dans les meilleures conditions. La demande est faite par les parents auprès de la MDPH de Valence (Maison départementale pour le handicap). Il peut permettre l'attribution d'aides financières, de matériel adapté ou de personnel supplémentaire.

- Contacter l'infirmière scolaire (Élise Bonilla, 04 75 22 03 43) pour être informé et accompagné et/ou la MDPH de Valence (04 75 85 88 90) pour établir une demande.

L'ENSEIGNANT

SON RÔLE ?

Il est l'interlocuteur privilégié pour aborder **toutes les questions liées à sa matière** (notes, difficultés scolaires...). Il remplit le cahier de texte électronique qui permet d'informer les parents de ce qui se fait en classe et des devoirs.
<http://www.ac-grenoble.fr/lycee/diois/>

COMMENT ?

Il peut être sollicité par l'élève lui-même ou par ses parents. Prendre contact via le carnet de liaison ou par téléphone pour fixer un rendez-vous.

LE PROFESSEUR PRINCIPAL

SON RÔLE ?

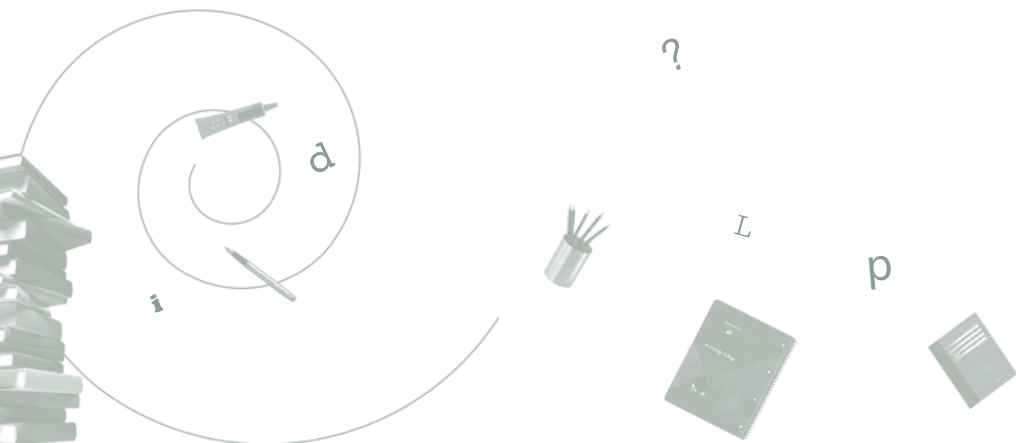
Il est l'interlocuteur privilégié pour aborder **toutes les questions liées à la vie de classe et au suivi global des élèves** (notes, orientation, difficultés scolaires, conseils de classe...). Il fait circuler les informations au sein de l'équipe pédagogique.

COMMENT ?

Il peut être sollicité par l'élève lui-même ou par ses parents. Prendre contact via le carnet de liaison ou par téléphone pour fixer un rendez-vous.

COLLÈGE & LYCÉE

04 75 22 03 43



LE CPE [CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION]

SON RÔLE ?

Il est l'interlocuteur privilégié pour aborder **toutes les questions liées à la vie scolaire** : tout ce qui se passe entre les cours (retards, absences, relations entre élèves, internat) et ce qui concerne l'animation éducative (formation des délégués, prévention, foyer socio-éducatif, maison des lycéens).

QUI ?

- Pour les collégiens
Claudine Alauzen
- pour les lycéens et les 4^e
Virginie Deschamps-Hnaien

COMMENT ?

Par téléphone et en prenant rendez-vous.

LE CONSEILLER D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE

SON RÔLE ?

Elle est la personne ressource pour **toutes les questions d'orientation** des élèves.

QUI ?

Mme Rivière.

QUAND ?

Elle est présente un jour par semaine.

OÙ ?

Elle tient une permanence au CDI.

COMMENT ?

Elle peut être sollicitée par l'élève lui-même ou par ses parents.
Par téléphone auprès du secrétariat élèves.

M

5

7

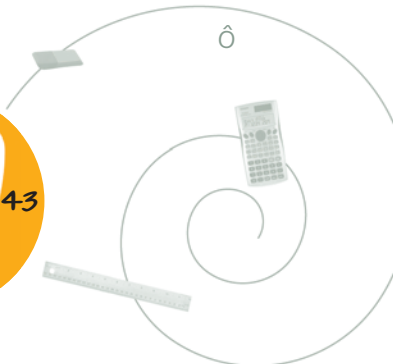
ô

8

€

COLLÈGE & LYCÉE

04 75 22 03 43



COLLÈGE & LYCÉE

04 75 22 03 43

TM

L'ASSISTANTE SOCIALE SCOLAIRE

SON RÔLE ?

Elle est une personne ressource pour **toutes les questions sociales** des élèves et de leurs parents (difficultés personnelles, familiales, relationnelles, difficultés matérielles et financières). Elle accueille, écoute, accompagne et oriente. Elle apporte des informations concernant l'accès aux droits (plus particulièrement droit aux bourses et aides via le fonds social de l'établissement).

Elle est tenue à la discrétion et au secret professionnel.

QUI ?

Sabine Jay.

QUAND ?

Elle est présente un à deux jours par semaine.

OÙ ?

Son bureau est au 2^e étage du CDI.

COMMENT ?

Elle peut être sollicitée par l'élève lui-même ou par ses parents.

Prise de rendez-vous par téléphone. Les élèves peuvent prendre rendez-vous à la vie scolaire.

L'INFIRMIÈRE

SON RÔLE ?

Personne ressource pour toutes les questions de santé des élèves, elle accueille, soigne, écoute, conseille et oriente les élèves et les parents. Elle est un interlocuteur privilégié pour toutes les questions de prévention (conseils alimentaires, hygiène, drogue, sexualité, abus de médicaments...) et de prise en charge des maladies ou des handicaps au sein de l'établissement (PAI, PPS). C'est elle qui valide les inaptitudes à l'Éducation Physique Sportive (EPS). Elle travaille en étroite collaboration avec le médecin scolaire, Mme Yung. **Elle est tenue à la discrétion et au secret professionnel.**

QUI ?

Élise Bonilla.

QUAND ?

Elle est présente toute la semaine sauf le mardi.

OÙ ?

À l'infirmerie.

COMMENT ?

Elle peut être sollicitée par l'élève lui-même, par ses parents ou par un enseignant. Par téléphone.

LE SECRÉTARIAT ÉLÈVES

SON RÔLE ?

Il est l'interlocuteur privilégié pour aborder **toutes les questions liées à l'administratif** : inscriptions, demandes de bourses, certificats de scolarité, changement d'adresse...

QUI ?

Mme Bernardini.

COMMENT ?

Par téléphone ou en allant directement au secrétariat.

LES PARENTS DÉLÉGUÉS

LEUR RÔLE ?

Ils sont les représentants officiels des parents d'élèves, ils sont là **pour transmettre les remarques des autres parents à l'établissement scolaire** et faciliter les échanges entre parents.

Ils assistent aux conseils de classe et sont, à ce moment-là, le relais des demandes, remarques, questions des parents.

QUI ?

Des parents, élus chaque année par tous les autres parents d'élèves et membres d'une fédération de parents d'élèves (FCPE ou PEEP).

COMMENT ?

La liste des parents délégués est distribuée en début d'année. Si besoin contacter le secrétariat élèves. Des boîtes aux lettres sont disponibles dans le hall d'entrée.

LES ÉLÈVES DÉLÉGUÉS

LEUR RÔLE ?

Ils sont les **représentants des élèves de leur classe** (au conseil de classe, au conseil de discipline...), ils sont informés et informent les autres élèves et peuvent intervenir auprès d'un adulte lorsqu'un problème se pose à la classe.

QUI ?

Des élèves, élus chaque année par les autres élèves de leur classe.



L'ORTHOPHONISTE

SON RÔLE ?

Le rôle de l'orthophoniste est de **prévenir, dépister (bilan) et soigner les troubles de la parole et du langage oral ou écrit**. Il fait de l'accompagnement et du conseil aux apprentissages. Il peut également travailler sur la dyscalculie.

QUAND ?

Hors temps scolaire.
Dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé), la prise en charge peut avoir lieu pendant le temps scolaire.

OÙ ?

Au cabinet, au CMP et parfois à l'école.

QUI ?

- Julie LEGAUT - 04 75 21 43 38
Rue du Collège, 26150 Die
- Anne DEPRENEUF - 04 75 22 26 76
Rue Félix-Germain, 26150 Die
- Pascale GIARDINA - 04 75 22 05 56
Rue de l'Armellerie, 26150 Die
- Sylvie ALLARD - 04 75 22 00 08
CMP - Rue Bouvier, 26150 Die

COMMENT ?

Prendre rendez-vous pour un premier entretien et un bilan orthophonique. Pour une prise en charge par la sécurité sociale, il est nécessaire d'avoir une prescription d'un médecin.

LE CMP [CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE]

SON RÔLE ?

Accueillir gratuitement tous les enfants de moins de 16 ans présentant des difficultés affectives, psychologiques ou familiales. Consultations et entretiens pour les enfants et/ou leur famille assurés par l'équipe médicale et soignante.

QUI ?

- Dr Vaquette, Pédopsychiatre
- Mme Blanc, Psychologue
- Mme Allard, Orthophoniste
- M. Julien, Psychomotricien
- M. Mourier, Infirmier

OÙ ?

Maison Reynaud, rue Bouvier,
26150 Die - 04 75 22 00 08

QUAND ?

Chaque mardi.
Pour les urgences, consultations possibles au Centre hospitalier Montéluçon : 04 75 75 60 43

COMMENT ?

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat général : 04 75 75 60 43 pour une première rencontre avec le médecin.

COMBIEN ?

Gratuit.

i

@

&

o

7

s

u

LE MÉDECIN DE FAMILLE

SON RÔLE ?

Le médecin de famille peut **écouter, diagnostiquer, conseiller et orienter** les élèves et leur famille vers d'autres professionnels (psychothérapeutes, orthophonistes...).

... IL EXISTE AUSSI

l'Espace Jeunes

L'équipe de Prévention Jeunesse de l'ESCDD a pour rôle l'écoute, l'accueil, la médiation et l'accompagnement des jeunes dont les difficultés familiales et/ou sociales font entrave à leur scolarité (souffrance, absentéisme, exclusion, décrochage scolaire...). Une éducatrice spécialisée accueille les adolescents à l'Espace Jeunes, sous la salle polyvalente.

Aurélié Rabine

04 75 22 15 81 ou 06 75 22 20 58

la Maison des Adolescents

C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et de soins pour les 13- 20 ans. Psychiatres, médecin généraliste, psychologues, infirmiers, éducateurs, assistante sociale vous accueillent gratuitement avec ou sans rendez-vous.

• **Rencontres entre parents d'adolescents** (le premier vendredi de chaque mois de 14h à 16h).

201, bd Maréchal-Juin - 26000 Valence
Tél. 04 75 75 00 70

• D'autres professionnels peuvent accompagner les élèves dans leur scolarité (psychothérapeutes, thérapeutes corporels...).

• **Ne pas oublier toutes les pratiques sportives, culturelles, artistiques... qui peuvent apporter à l'enfant épanouissement et équilibre.**

L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DE L'ESCDD

QUOI ?

Aide aux devoirs et à la méthodologie : **pour apprendre à apprendre**. En petits groupes (3 élèves pour 1 adulte). Propose également durant l'année des **temps d'échanges entre parents** sur des thèmes en lien avec la scolarité (devoirs, notes, relations entre enfants...).

QUI ?

Accompagnement assuré par des bénévoles formés et une salariée de l'ESCDD.

QUAND ?

Une à deux fois par semaine, hors temps scolaire.

OÙ ?

À l'Espace Jeunes.

COMMENT ?

Prendre contact avec Noëlie Burellier à l'ESCDD : 04 75 22 20 45
Place de l'Évêché, 26150 Die
noelie.burellier@escdd.fr

COMBIEN ?

Gratuit.

GRAINE DE SAVOIR

QUOI ?

Avec notamment l'apport de la **pédagogie Montessori** : reprendre les acquisitions scolaires tout en développant la confiance en soi et en retrouvant le désir d'apprendre. Graine de savoir accueille des élèves, scolarisés ou non et des enfants handicapés.

QUI ?

Des animatrices formées à la pédagogie Montessori.

QUAND ?

Créneau horaire pouvant s'adapter à la demande

OÙ ?

Au local de Graine de Savoir : 8, rue du Faubourg Saint-Marcel, 26150 Die.

COMMENT ?

Par téléphone 04 75 22 05 78 ou par mail grainedesavoir@laposte.net pour fixer un premier rendez-vous.

COMBIEN ?

Tarifs en fonction du quotient familial.

LE SECOURS POPULAIRE

QUOI ?

Accompagnement scolaire individuel (devoirs et méthodologie) pour des familles bénéficiaires du Secours Populaire et/ou sur quotient familial.

QUI ?

Accompagnement assuré par des formateurs bénévoles du Secours Populaire.

QUAND ?

Toute la semaine, hors temps scolaire.

OÙ ?

Au domicile de l'élève.

COMMENT ?

Prendre contact avec le Secours Populaire : 04 75 21 02 50
Rue Sadi-Carnot, 26150 Die
spf26150@sfr.fr

COMBIEN ?

Gratuit et réservé aux familles bénéficiaires du Secours Populaire ou sur quotient familial.

... IL EXISTE AUSSI

L'APEDA

[Association de parents et professionnels pour enfants et adultes en difficultés d'apprentissage]

L'APEDA regroupe des parents et des professionnels et a pour rôle :

- **Informer et conseiller** les parents et les professionnels confrontés aux troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyscalculie, dysphasie...).
- **Représenter les familles** dans les différentes instances et permettre une meilleure (re)connaissance de ces difficultés pour améliorer les prises en charge.

• **Conférences, débats** organisés dans toute la Drôme, à la demande.

• **Écoute téléphonique**
au 04 75 59 41 98 ou au 04 75 84 49 67

• **Groupes de parole de parents** organisés très régulièrement les vendredis de 20h30 à 22h (selon les demandes)

Informations sur le site :

<http://perso.wanadoo.fr/apeda.drome>

• **Penser aussi au système d'entraide intergénérationnelle informel.**

Voisins, amis, familles, connaissances... certaines personnes de l'entourage peuvent apporter un soutien précieux dans la scolarité d'un enfant.

f

||

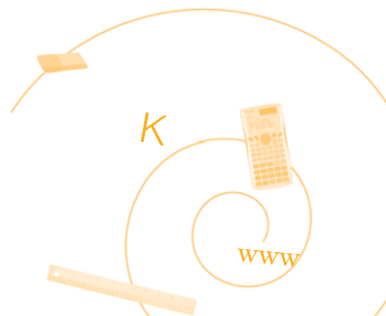
6

S

b

K

www



ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Lycée et Collège du Diois	04 75 22 03 43
Centre Médico-Scolaire Crest	04 75 25 49 87

ASSOCIATIONS

ESCDD (Espace social et culturel du Diois)		
• Accompagnement scolaire	noelie.burellier@escdd.fr	04 75 22 20 45
• Espace jeune / Prévention	aurelie.rabine@escdd.fr	04 75 22 15 81
	arnaud.miceli@escdd.fr	04 75 22 30 74
Graine de Savoir	grainedesavoir@laposte.net	04 75 22 05 78
Secours Populaire	spf26150@sfr.fr	04 75 21 02 50
Apeda	http://perso.wanadoo.fr/apeda.drome	04 75 59 41 98 / 04 75 84 49 67

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

Die	04 75 22 00 08
Crest	04 75 25 21 00
Montéleger	04 75 75 60 43
Nyons	04 75 26 27 96
La Maison des Adolescents, Valence	04 75 75 00 70

ORTHOPHONISTES

Anne DEPRENEUF - Die	04 75 22 26 76
Pascale GIARDINA - Die	04 75 22 05 56
Julie LEGAUT - Die	04 75 21 43 38
Sylvie ALLARD - CMP Die	04 75 22 00 08
Nicole BERTRAND - Nyons	04 75 26 64 73
Marie-Noëlle TROTIGNON - Saillans	06 78 26 84 35
Pascale GUERIN-FERNANDEZ - Serres	04 92 67 13 22

POUR LES JEUNES

ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie) 04 75 82 99 60
Centre hospitalier - Rue Bouvier - 26150 Die

Centre de Planification 04 75 22 05 59

Pour toutes les questions liées à la sexualité et à la vie de couple.

Permanence médecin et conseillère conjugale et familiale - 48, rue Émile-Laurens - 26150 Die

L'Espace Jeunes 04 75 22 30 74

Deux animateurs et une éducatrice spécialisée accueillent et écoutent les

+ 12 ans, les accompagnent dans leurs projets (vacances, activités, participation à la vie locale...), et organisent des ateliers de prévention en lien avec l'adolescence.

Chemin de Fontgiraude (sous la salle polyvalente) - 26150 Die

MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) 04 75 85 88 90

Avenue des Langories, 26905 Valence

La Mission Locale 04 75 22 21 04

Accompagne les 16-25 ans à l'entrée dans la vie professionnelle.

42, rue camille-Buffardel - 26150 Die

Point Information Jeunesse (PIJ) 04 75 22 20 45

Une documentation pratique et actualisée sur tous les sujets

qui intéressent les jeunes (logement, emploi, travail, études, voyages...).

ESCDD - Place de l'Évêché - 26150 Die

POUR LES FAMILLES

CAF - Service d'accompagnement social des familles 04 75 75 59 64

Écoute, échanges et accompagnement à un moment clé de la vie familiale (naissance, séparation, déménagement...).

Sur RV à l'ESCDD avec une assistante sociale de la CAF, place de l'Évêché - 26150 Die

Centre Médico-Social (CMS) 04 75 22 03 02

Des assistantes sociales et une psychologue proposent un accompagnement social des ménages (logement, RSA, aides financières...).

Place des Cordeliers - 26150 Die

CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) 04 75 82 06 10

Conseil juridique sur questions liées aux droits (famille, travail, social, pénal, consommation...).

Permanences 2^e et 4^e vendredi 9h30-12h30 sans RV à l'ESCDD - Place de l'Évêché - 26150 Die

Médiathèque Diois Vercors 04 75 22 22 32

Consultation et prêt d'ouvrages sur la scolarité, l'éducation et les apprentissages.

2, avenue de la Division-du-Texas - 26150 Die - <http://mediatheque.ladrome.fr>

Médiation Familiale (AEMF) 04 75 82 19 04

Aide à la résolution de conflits familiaux (divorce, séparation, rupture de lien...).

Sur rendez-vous - Rue Amédée-Rousset - 26150 Die

Point Accueil ESCDD 04 75 22 20 45

Lieu d'accueil, d'écoute et d'information sur la vie à Die et dans le Diois.

Place de l'Évêché - 26150 Die